

MÉTRES

C'est encore la loi sur l'observance du dimanche qui occupe davantage l'opinion publique. C'est elle qui fournit au "bonze" de la presse de Montréal le sujet de son sermon laïque de chaque jour, c'est elle qui réunit des mille personnes par un temps de pluie, c'est elle qui est le sujet de toutes les conversations, de toutes les indignations ! Pourquoi faut-il que ce soit sur une question semblable que se fasse la bienheureuse union de tous les Canadiens-Français, cette union recommandée, prêchée en toutes nos fêtes nationales, mais si peu pratiquée pendant tout le reste de l'année ?

Surtout n'allez pas croire que je suis partisan enragé de cette loi, que je l'admire plus qu'il ne faut. Je concède volontiers qu'il y a dans cette loi des exagérations qui sentent le puritanisme, des exagérations de sévérité qui frisent la tyrannie. Mais à côté de ces erreurs, il y a de très bonnes choses. Je n'entends pas les énumérer ici, mais qui ne voit parmi nous que le dimanche n'est pas toujours observé comme il devrait l'être par des chrétiens, par des catholiques ! Empêcher les abus qui se produisent actuellement, est-il donc si mal ?

Notre foi nous permet sans doute, à nous catholiques, tous les amusements honnêtes, le dimanche comme les autres jours de la semaine, mais à la condition pourtant que ces amusements ne nous empêchent pas de remplir nos devoirs religieux. Or, combien d'excursions sont ainsi organisées qu'elles empêchent absolument l'assistance à la messe, ou rendent cette assistance si difficile que la plupart de ses membres manquent à ce devoir essentiel ! Combien de ces excursions sont une source de scandales, et je pourrais citer des exemples très récents, très voisins de nous ! Combien de ces excursions sont organisées pour des jeux, des danses qui cadrent bien mal avec la foi catholique dont on se réclame en certains lieux pour combattre la loi sur l'observance du dimanche ! Que de choses se font le dimanche en opposition formelle avec l'enseignement et les directions de l'autorité religieuse !

C'est au nom de la liberté de conscience que l'on combat cette loi. Ma conscience, dit-on, me permet de faire telle ou telle chose le dimanche. Me le défendre c'est violer les droits de ma conscience, c'est violer ma liberté. C'est là un principe qui peut nous mener loin. Si ma conscience à moi me permettait de m'emparer de vos biens, croiriez-vous vraiment violer ma liberté, commettre un crime contre ma conscience, en m'empêchant de le faire ? Si ma conscience me permet de boire jusqu'à l'ivresse, croiriez-vous injuste la loi qui défendrait l'ivrognerie. Ce n'est pas la même chose, direz-vous, votre conscience est fautive, erronée. Etes-vous bien sûr que la vôtre, sur l'observance du dimanche, est plus droite, plus vraie ? Quand votre conscience vous permet d'organiser une orgie comme celle de dimanche dernier, en notre bonne ville de St-Hyacinthe, et cela en décorant cette orgie du nom d'excursion, êtes-vous bien sûr que votre conscience mérite notre respect ? Il faudrait donc nous entendre sur les déficiences de la loi actuelle, sur ses torts et sur ses mérites.

Que l'ouvrier ait le droit d'al-

ler respirer l'air de la campagne, après une semaine de fatigues, de se promener en chaloupe, d'assister à un concert, à une partie de base ball, même en payant, je le veux bien et je n'y vois pas de grave inconvénient. Mais est-ce qu'on s'arrête là, est-ce qu'on ne transforme pas trop souvent le jour du Seigneur en un jour de débauches publiques, par conséquent de scandale ? Si votre conscience, à vous, vous permet le mal, la conscience du législateur ne doit pas lui permettre de vous laisser scandaliser, de vous laisser entraîner les autres dans vos erreurs.

La loi du dimanche viola notre liberté ! Quelle loi ne restreint pas la liberté, quelle loi prohibitive ne nous enlève pas le droit de faire des choses qui nous seraient permises sans cette loi ? Ou pour parler plus exactement, toute loi juste ne nous enlève pas une liberté, il n'y a pas de liberté pour le mal, mais la licence du vice et de l'erreur. Ce que la loi du dimanche défend est-il mauvais ? Voilà toute la question. Or, il est bien évident que parmi les choses défendues par cette loi, il y en a qui sont assurément mauvaises. En cela la loi est juste. Il fallait donc distinguer, et c'est ce qu'on a trop oublié de faire.

La pauvre loi d'ailleurs sort du Sénat si profondément modifiée, si changée qu'elle ne devrait plus nous faire peur. L'opposition faite a remporté ce succès. C'est là une leçon pour nous ; quand nous serons menacés dans nos droits et nos libertés, sachons résister courageusement, protester avec énergie, et nous n'y perdrons rien !

—Le pèlerinage de dimanche dernier a obtenu le plus brillant succès. Près de onze cents pèlerins ont vu Sainte-Anne de Beauré par une journée radieuse, dans une atmosphère de touchante piété. Aucun accident !

—Les zouaves sont enchantés de leur excursion à Saint-Judes. Reçus royalement par la population, admirés, ils ont contribué largement au succès général de la fête. Leur fier costume, crâne ment porté, était bien à sa place, non seulement à l'église, devant le Dieu dont les zouaves sont les soldats, mais aussi devant le drapeau de Carillon, dont ils sont les fidèles amis.

Sa Grandeur Mgr Bernard est entré aujourd'hui dans sa ville épiscopale, accompagné du Rév. M. Daoust, son secrétaire, du Rév. Père Couture, O. P., et du Rév. M. Houle, les prédicateurs de la visite pastorale. Après le Te Deum d'action de grâces, à la cathédrale, Mgr a été reçu à l'évêché par M. le Grand Vicairé et tout le personnel de la maison épiscopale auquel s'étaient joints quelques autres prêtres.

Notre cathédrale a revêtu ses habits de deuil, de grand deuil, pour le service de Mgr Decelles qui sera chanté demain à neuf heures. Un bon nombre de prêtres sont déjà arrivés pour rendre au prélat défunt un nouveau tribut de reconnaissance et d'affection en assistant à ce service.

M. L.
Saint-Hyacinthe, 11 juillet 1906.

Sweetsburg. — Eva Baird, épouse d'Edmund Tracey, accusée d'avoir tué illégalement le

nommé Forest Howard, a été acquittée par le juge Mulvena, lundi après-midi, à la suite de l'enquête préliminaire.

Des applaudissements frénétiques et des hourras enthousiastes accueillirent les dernières paroles du magistrat déclarant la femme Tracey justifiable d'avoir agi comme elle l'avait fait.

Conseil-de-Ville

Le conseil municipal à siége vendredi soir séance en régulière. Son Honneur le Maire St-Jacques et les échevins Dubrûle, Casavant, Beauré, Charpentier, Messier, Bouchard et Jacques étaient à leur siége.

La séance s'est ouverte par la lecture du procès-verbal de la dernière séance et des rapports financiers du mois de mois.

DÉPARTEMENT MUNICIPAL

Recettes.....\$2941.25
Dépenses.....\$2095.13

DÉPARTEMENT DES CHEMINS

Dépenses au 1 Juillet courant.....\$1128.51

Le greffier lit le rapport du président du comité des Finances, M. Dubrûle, au sujet du montant des salaires payés l'an dernier par la Compagnie Ames & Holden. Ce montant a été de \$71,000.00 environ.

Il est déposé dans les archives. Sur proposition de M. D. T. Bouchard qui est secondé par M. Beauré, une licence de restaurant est accordée à M. John Laflamme, rue St-Simon, Place du Marché.

Lecture est ensuite donnée d'une requête signée par M. A. Blondin et demandant la permission de poser un balcon sur la rue Cascades à sa propriété servant de théâtre. Cette requête est laissée sur la table.

Le rapport financier de l'année 1905 est lu par le trésorier ; il est adopté et ordre est donné de l'imprimer.

M. Jacques provoque une intéressante discussion en mettant sur le tapis la question de la consolidation de la dette.

Il ne voit pas pourquoi le conseil tarde toujours de prendre une décision sur cette question. On croit que le marché est mauvais, mais rien ne nous empêche d'adopter le règlement autorisant la consolidation de la dette. Si nous ne pouvons pas vendre nos débetures à un taux assez élevé, eh bien nous les garderons.

Cette question traîne depuis deux ans devant le conseil si on est pour en disposer une fois, c'est le temps de le faire. Comptes et ajournement.

Fin des Assises

Avec le verdict de : non coupable rendu, vendredi après-midi, par les jurés dans l'affaire du Roi vs. Euclide Gendron, accusé de parjure, s'est terminé le terme de la Cour du Banc du Roi à St-Hyacinthe.

Mtres L. A. Gendron et Alphonse Bourgault n'ont pas fait de plaidoyers tant ils considèrent cette affaire de parjure claire et sans fondement.

Le représentant de la couronne, Mtre Emile Marin, suivant cela une tradition reconnue n'a pas fait non plus de discours.

La charge de l'hon. juge Saint-Pierre aux petits jurés n'a duré que quelques minutes : "La cause est des plus claires, MM. les jurés, dit le savant magistrat. La preuve démontre qu'il y a eu en-

reur ; ce n'est pas l'accusé Euclide Gendron qui a été rencontré, mais bien son frère, qui lui ressemble beaucoup."

"Il y a doute et ce doute doit être en faveur de l'accusé."

Après ces paroles du juge, les jurés, sans sortir de la salle d'audience, se parlèrent durant quelques minutes, puis rendirent séance tenante un verdict de non coupable. Euclide Gendron, lavé de l'accusation de parjure portée contre lui fut aussitôt mis en liberté.

L'hon. juge Saint-Pierre déchargea ensuite les jurés : "Je vous remercie, dit le distingué président du tribunal, de l'aide que vous m'avez donné durant le présent terme."

"Moi, étranger je n'ai rencontré chez vous, que du bon vouloir."

"Les causes qui vous ont été soumises, vous les avez attentivement suivies et intelligemment jugées."

"Allez messieurs, je vous remercie."

L'hon. juge Saint-Pierre est retourné à Montréal samedi soir.

Le bill du dimanche

La Chambre des Communes vient d'adopter le fameux bill Fitzpatrick ayant trait à l'observance du dimanche.

Notre député au fédéral M. A. M. Beauré est au nombre de ceux qui ont appuyé M. Bourassa, député de Labelle.

Ce dernier proposait un amendement par lequel chacune des provinces de la confédération aurait le droit d'accepter ou de rejeter la loi du dimanche.

Les électeurs du comté de St-Hyacinthe étaient opposés à la passation de telle loi et M. Beauré a cru devoir voter contre le gouvernement, sur cette question.

Tenez les enfants en sante

Les maladies de l'estomac et des intestins tuent des milliers d'enfants durant la saison chaude. La diarrhée, la dysenterie et le choléra infantum viennent parfois brusquement et si l'on ne peut enrayer promptement le mal le cas peut être désespéré en quelques heures. Pour tenir votre enfant joyeux, et plein de vie durant les chaleurs donnez-lui de temps à autre une dose de Tablettes Baby's Own. Ce remède prévient la maladie ou la guérit lorsqu'elle vient subitement. La mère a la garantie de l'analyste du gouvernement que ce remède est absolument sûr, Mme W. J. Monroe, Sinaluta, Sask., écrit : "Depuis plus de trois ans les tablettes Baby's Own sont l'unique remède que je donne à mes enfants et je le crois excellent pour les maladies de l'estomac et des intestins." Vendu par tout vendeur de remèdes, ou par la poste à 25c. la boîte, de Dr Williams Medicine, Co., Brockville, Ont. Ayez des tablettes chez vous.

Ottawa, 5. — Le colonel Pinault, sous-ministre de la milice, est dans un hôpital à New-York, sous les soins d'un spécialiste. Depuis qu'il a subi une opération à Ottawa pour l'enlèvement d'une tumeur au cou, une partie du visage du colonel Pinault a été affectée de paralysie. On espère qu'un traitement spécial le ramènera à la santé.

Québec. — Bien que les brefs pour l'élection d'un député du comté de Québec au Parlement Fédéral ne soient pas encore lancés, la succession de l'hon. Charles Fitzpatrick n'en passionne pas moins les esprits dans le comté de Québec. Les candidatures se dessinent. Dimanche après la grand-messe, à Charlesbourg, il y a eu reunion de plusieurs électeurs libéraux, et l'on a décidé d'offrir la candidature à Son Honneur le maire Garneau, de Québec. Cette résolution n'a pas encore été soumise à M. Garneau. D'un autre côté, M. Alfred Martineau, qui a décidé de se porter candidat libéral contre tout venant, a tenu deux assemblées dimanche, l'une à Stoneham, et l'autre à Notre-Dame des Laurentides.

Ottawa. — Le projet de loi obligeant les manufacturiers d'articles dans lesquels il entre de l'or et de l'argent, à spécifier la quantité dans leurs marques de commerce, a été définitivement adopté. M. Fielding dit que cette loi a été demandée par l'association des manufacturiers canadiens ; et ne viendra en force que dans un an, afin de permettre à tout manufacturier d'écouler le stock qu'il peut avoir en mains. Il y a plusieurs manufacturiers qui ne marquent pas ce renseignement sur leurs articles et ils ne seront pas obligés de le faire avec la nouvelle loi.

Ottawa. — Lundi, les députés ont accepté le rapport du comité spécial des règlements, obligeant les membres du parlement de signer leurs noms et prénoms sur un registre, pour chaque jour de présence, tout comme le font les sénateurs. De cette façon, il ne sera plus nécessaire d'exiger pour chaque député de faire une déclaration chez le caissier, et personne n'aura l'avantage de discuter la bonne foi de tous et de chacun. Le nouveau système n'est pas des plus populaires parmi les députés ; mais il est des plus satisfaisants pour les députés qui sont toujours présents pour défendre les intérêts de leurs commettants.

Ottawa. — M. Joseph Chamberlain vient de célébrer le 71ème anniversaire de sa naissance, et la ville de Birmingham, qui l'élit depuis trente ans, et qui est si fière de lui, lui a fait une démonstration très flatteuse à cette occasion.

Et pour montrer que ses 71 ans n'ont affaibli ni sa volonté, ni ses facultés, M. Chamberlain s'est remis à la propagande active de son projet de préférence de tarif, avec une vigueur digne des anciens jours.

Loin de désespérer de la réussite, il croit voir l'opinion publique tourner peu à peu vers ses idées et s'imaginer que le succès définitif n'est que retardé.

Rome, 6. — Le pape a décidé de continuer à ses propres frais les réparations à la cathédrale de Latran. Ce sera pour lui une dépense de \$40,000.

Léon XIII y avait déjà affecté \$600,000. C'est à Latran que seront déposés les restes de ce dernier pontife.

Les travailleurs sont la force d'une nation. Un patriotisme fait uniquement de phrases sonores ne mène à rien. Il n'est pas pratique.

LA TRIBUNE

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PUBLIÉ A ST-HYACINTHE, P. Q.
ABONNEMENT

Un an.....\$1.00
6 mois..... 0.50

ANNONCES

1ère insertion (la ligne).....10c
Insertion subséquente (la ligne)....5c
Annonces à long terme à prix modéré.

A. DENIS, Directeur-Propriétaire.

EUGÈNE LAMARCHE, Rédacteur.

ST-HYACINTHE, 13 JUILLET 1906

ST-HÉLÈNE, 12 juillet.

Pour cause de maladie grave et prolongée M. McDuff, habile fabricant de beurre et fromage, d'ici, s'est décidé de rompre avec le métier afin de prendre un repos nécessaire et mérité.

On se fera une idée de l'importance de cet établissement industriel en apprenant que le prix réalisé par M. McDuff, pour cet immeuble a presque atteint \$7,000.

Le nouveau maître quoique jeune, n'est pas novice. Comme par le passé, M. Alphonse Sicard saura conduire à bonne fin les intérêts de ses nombreux clients, tout en ne négligeant pas les siens.

Nos cultivateurs, histoire de badiner, se demandent quand ce sera le temps des foins. La réponse invariable est qu'il faut premièrement le laisser pousser. Selon toute apparence le rendement sera mince, mais cette perte est heureusement compensée par le prix du beurre qui est toujours à la hausse. Là et dans l'industrie du lard à bacon sont la prospérité des nôtres.

Tandis que nous nous efforçons de produire le maximum possible de beurre et fromage, nos frères, les colons du Nord font de grands efforts pour arriver au même but.

Nous avons eu l'avantage de causer avec M. L. A. Lefebvre, de Montréal, de retour d'une promenade au Témiscamingue et il ne tarit pas en éloges sur cette région si riche, si étonnamment belle et dont le développement sera évidemment phénoménal si l'on tient compte des efforts que font le Gouvernement et les Compagnies de Chemin de fer pour doter au plutôt ces régions aurifères de voies de transportation moderne. Notre ami a rencontré de nos connaissances, rendues là depuis quelques années à peine et jouissant déjà d'établissements aussi confortables que ceux que nous possédons ici. C'est en visitant cette partie de notre domaine national mieux connu sous le nom de royaume du curé Labelle que feu l'abbé Proulx s'écriait :

"Ah! la belle et luxuriante terre promise aux colons de l'avenir, et comme on songe, en la contemplant, avec une amère et douloureuse mélancolie, à toute cette vaillante et vigoureuse jeunesse canadienne qui déserte les foyers et s'en va consumer sa force dans les fabriques américaines".

Si on songe que sous le rapport de la beauté et de la salubrité du climat, cette région occupe le premier rang du Canada, on ne sera point surpris si la population en général y jouit d'une parfaite santé et qu'elle est très robuste. Le Témiscamingue est donc réellement une terre promise et facile d'accès.

L'activité devient générale, dans toutes les branches de l'activité humaine; les découvertes minières, le prolongement de certains chemins de fer, l'exploitation des pouvoirs hydrauliques, etc, vont créer autant de petits marchés locaux où le colon écoulera les produits de sa ferme à des prix rémunérateurs. Cobalt, le centre d'une vaste exploitation minière est seulement à quelques milles des colonies du Témiscamingue. Des milliers d'étrangers y affluent, cet été, et seront autant de consommateurs de denrées que le cultivateur aura à vendre.

—Terminons par l'enregistrement d'un train local d'actualité.

Au cours d'une délicieuse promenade faite chez les nôtres de St-Hugues, dimanche, nous y avons vu filer le premier automobile qui ait fait son apparition dans ces parages. Si nous relevons le trait nous ne le relatons pas pour cause d'étonnement naïf puisqu'il nous a été donné à plusieurs reprises, de voir de plus superbes équipages dans les rues de New York, Newport, Boston et Montréal. Notre désir est de bien marquer l'époque précise où nous jouissons des dernières inventions modernes.

—C'est le 18 de ce mois qu'un groupe d'artistes, au 1er rang Paul Dufault, se feront entendre à St-Hyacinthe, puis feront la tournée du golfe en commençant par Sorel, Lévis, la Malbaie, Tadoussac, Trois-Pistoles, Rimouski, Campbellton, Moncton, Truro, Halifax, Yarmouth, St-Jean N. B., Portland, Old-Orchard, Biddeford, Sherbrooke et Montréal.

Succès et bon voyage aux touristes.

GUSTAVE.

Les filles d'affaires

Ont besoin d'un sang riche et roge, pour supporter la fatigue et la tension des heures de bureau

Les affaires épuisent la force d'une femme. Les filles faibles, languissantes, dépérissent sous l'effort. Elles exposent leur santé, plutôt que de perdre leur emploi, et la perte de la santé signifie la perte de la beauté. Des milliers de jeunes femmes actives et intelligentes qui gagnent leur vie, en dehors du foyer, dans les bureaux publics, les places d'affaires, sont des victimes silencieuses et souffrantes du surmenage des nerfs et du manque de force, parce que leur approvisionnement de sang n'est pas proportionné à la tension qu'on leur impose. Fragiles, haletantes et nerveuses, elles travaillent à contretemps, sans repos, lorsque les maux de tête et de reins donnent à chaque heure, la longueur d'un jour. Rien d'étonnant si leurs joues perdent les teintes de la santé, et deviennent pâles et maigres. Leurs yeux se ternissent par la fatigue; leur beauté s'en va lentement, mais sûrement. Les filles et les femmes d'affaires ont l'air plus vieilles qu'elles ne le sont, parce qu'elles ont besoin du fréquent secours d'un véritable générateur du sang, d'un remède fortifiant pour leur faire supporter le poids du jour. Les Pilules Roses du Dr Williams sont un aliment réel pour les nerfs épuisés, les cerveaux fatigués des femmes d'affaires.

Elles font du sang rouge et riche qui ranime l'éclat de la jeunesse, les couleurs de la santé sur les joues des femmes. Elles rendent aux yeux leur brillant, relèvent l'esprit et allègent le fardeau des devoirs de la journée. Il y a douze mois, Melle Mary Cadwell, qui demeure au No 49 rue Maynard, à Halifax, N. E., était épuisée. Le moindre effort la fatiguait. Son appétit était à peu près nul et de fréquent maux de tête ajoutaient à sa détresse. Le médecin la soigna contre l'anémie, mais sans résultat apparent. Un parent lui conseilla de prendre les Pilules Roses du Dr Williams et après en avoir consommé six boîtes, elle déclare qu'elle se sent une toute autre personne. Elle prend maintenant ses repas avec entrain, les couleurs lui sont revenues aux joues et elle se sent mieux et plus forte en tout point. Les Pilules Roses du Dr Williams guérissent de la pauvreté du sang, tout comme la nourriture apaise la faim. C'est pour cela qu'elles ont guéri Melle Cadwell et c'est en faisant du sang rouge

et riche qu'elles guérissent des maladies courantes telles que l'indigestion, le rhumatisme, les maux de tête, du dos, des reins, la névralgie et les affections particulières qui rendent misérable la vie de tant de femmes et de jeunes filles. Vendues par tous les marchands de remèdes ou envoyées par la poste à 50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50 par The Dr William's Medicine, Co., Brockville, Ont.

Avis de Faillite

Dans l'affaire de Charles Choquette, de Richelieu, P. Q., Failli.

Le soussigné vendra à l'encan public, aux portes des églises paroissiales de Richelieu, P. Q. et du Canton de Chambly, P. Q., mercredi le 25 juillet 1906, à Richelieu, P. Q., à 10 heures de l'avant midi et au Canton de Chambly, P. Q., à 2 heures de l'après-midi, les immeubles cédés en cette affaire comme suit, savoir :

PREMIÈRE VENTE

A Richelieu, P. Q., le 25 juillet 1906, à 10 heures, A. M.

10. Deux lots de terre sis et situés au Village Richelieu de la contenance qu'ils peuvent avoir, connus et désignés sous les numéros vingt-cinq et vingt-six (Nos 25 et 26) des plans et livre de renvoi officiels du Village Richelieu, avec magasins et toutes les bâtisses dessus construites :

20. Deux lots de terre sis et situés au Village Richelieu de la contenance qu'ils peuvent avoir, connus et désignés sous les numéros quatre-vingt-douze et quatre-vingt-treize (Nos 92 et 93) des plans et livre de renvoi officiels du Village Richelieu avec toutes les bâtisses dessus construites; à distraire cependant du dit lot numéro quatre-vingt-treize, une lisière de terrain de 14 pieds de largeur au chemin, à une profondeur de 79 pieds, à laquelle profondeur, la dite lisière de terrain mesure six pieds de largeur, mesure anglaise, et bornée comme suit : d'un bout au sud, par le chemin ou route macadamisée, à l'autre bout au nord, du côté est, par l'édifice Frenière et du côté ouest par le résidu du dit lot numéro quatre-vingt-treize, laquelle lisière de terrain est la propriété de M. Uldéric Frenière :

30. Un lot de terre ou emplacement situé en la Paroisse de Notre-Dame de Bonsecours, faisant partie du lot numéro quatre (No 4) des plans et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Notre-Dame de Bonsecours, contenant environ un demi-arpent en superficie, tenant devant un chemin de descente macadamisé qui conduit à Marieville, derrière et d'un côté à William Robert ou représentants et de l'autre côté à Edouard Laroche ou représentants, sans garantie de mesure précise et tel que le dit terrain est actuellement enclous, avec une maison et autres dépendances dessus construites :

NOËL POULIN, Encanteur.

DEUXIÈME VENTE

Au Canton de Chambly, P. Q., le 25 juillet 1906, à 2 heures P. M.

10. Un lot de terres de forme irrégulière sis et situés au Village du Canton de Chambly, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro quatre-vingt-sept (No 87) des plans et livre de renvoi officiels du Village du Canton de Chambly, contenant cent pieds de largeur en front sur une profondeur de cent-dix pieds dans une ligne et sur une profondeur de quatre-vingt pieds dans l'autre ligne, tenant en front, à la rue du Canal, en arrière à Dame J. Bowers et Dame J. Thompkins, d'un côté à Vital Brossard et de l'autre côté à François Dame, avec toutes les bâtisses dessus construites :

20. Un lot de terre situé au Village du Canton de Chambly faisant partie du lot numéro cent-quatre (No 104) des plans et livre de renvoi officiels du Village du Canton de Chambly, contenant cent vingt-trois pieds et dix poches de front, tenant devant à la rue du dépôt, en arrière à Napoléon Dussault, d'un côté à Joseph Beauvais et de l'autre côté à Paul Viens, avec toutes les bâtisses dessus construites.

Les dits immeubles seront vendus sujets à tout ce dont ils seront grevés le jour de la vente.

Un dépôt de 20% sera requis sur adjudication.

Termes : Argent comptant.

Pour toutes autres informations s'adresser à

F. X. BILODEAU, Curateur.

15 rue St-Jacques, Montréal.

MARCOTTE, Frères, Encanteurs.

À 21-7-07.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, District de St-Hyacinthe, COUR DE CIRCUIT

Joseph Alfred Cloutier, voiturier et commerçant, du village d'Upton, district de St-Hyacinthe, Demandeur.

vs

Xavier Beaumoy, ci-devant de la paroisse de St-Ephrem d'Upton, district de St-Hyacinthe, et maintenant domicilié en lieux inconnus, aux Etats-Unis d'Amérique, Défendeur.

Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois.

Saint-Hyacinthe, 5 juillet 1906.

ROY & BEAUREGARD, Protonotaires C. C.

2 f. enl. 14 juillet.



HENRI MARIN

Magasins de Chaussures
61 RUE ST-FRANCOIS

Place du Marché

ST-HYACINTHE

ASSORTIMENT GENERAL DE CHAUSSURES POUR

HOMMES FEMMES ET ENFANTS

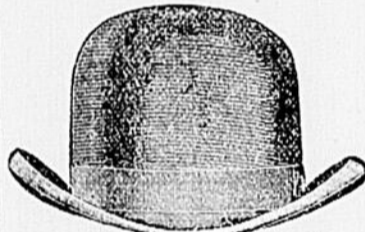
Spécialité : La célèbre Chaussure Américaine pour Dames.

DOROTHEA BODD

Valises, Sacs de voyage, etc

BISSONNET & BRODEUR

MARCHANDS-TAILLEURS



Buckley & Son's LONDON.

Notre assortiment de Chapeaux pour le printemps est maintenant au complet. Avis à ceux qui tiennent à se procurer ce qu'il y a de plus nouveau et de plus fashionable.

Le plus bel assortiment de Tweeds, Cols, Collets, Corps, et Caleçons, Chemises, Casquettes, Parapluies, etc., etc.

BISSONNET & BRODEUR, Marchands-Tailleurs.

160 rue Cascades, St-Hyacinthe, Que.

A. BLONDIN & CIE

POMBIERS SANITAIRES

Poses d'appareils de chauffage, etc., Tuyaux de fer, Grès, Courroies en cuir et en caoutchouc, Pompes, Valves, etc., Ciment Portland, Briques à feu, Glaise à feu, etc.

Agres complets pour Beurrieres et Fromageries.

115 Rue Cascades,

ST-HYACINTHE, QUE.

à 1-7-07.

Synopsis des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

TOUTE section paire des terres fédérales dans les provinces du Manitoba ou du Nord-Ouest, sauf 8 et 26 non réservée, peut être inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, pour l'étendue d'un quart de section de 160 acres plus ou moins.

L'inscription doit être faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est située.

Le homesteader est obligé de remplir les conditions requises d'après l'un des systèmes ci dessous.

(1) Une résidence de six mois au moins et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans

(2) Si le père (ou la mère si le père est décédé) du homesteader réside sur une ferme dans le voisinage de la terre inscrite, la condition de résidence sera remplie si la personne demeure avec le père ou la mère.

(3) Si le colon tient feu et lieu sur la terre possédée par lui dans le voisinage de son homestead, la condition de résidence sera remplie par le fait de sa résidence sur la dite terre.

Un avis de 6 mois par écrit devra être donné au Commissaire des terres fédérales à Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY, Sous-ministre de l'Intérieur.

N. B.—Cette annonce ne sera pas payée si la publication n'en a pas été autorisée, à 1-1-07.

LE MINISTÈRE des travaux publics recevra jusqu'à jeudi, 16 août 1906, inclusivement, des soumissions pour fournir le charbon nécessaire aux divers édifices publics appartenant au gouvernement fédéral, dans tout le Dominion; lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour la fourniture du charbon aux édifices publics du gouvernement fédéral dans le Dominion.

On peut se procurer des imprimés contenant le devis et les formules de soumission en s'adressant à ce ministère.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministère fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, FRED. GÉLINAS, Secrétaire.

Ministère des travaux publics, Ottawa, 5 juillet 1906.

N. B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication, à 21-7-07.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de St-Hyacinthe.

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné que j'ai été nommé curateur à la succession vacante de Sait Cadorette, en son vivant cultivateur de Ste-Madeleine, par acte de curatelle homologué ce jour et que tous les créanciers sont requis de produire leurs réclamations au bureau du notaire soussigné, sans délai.

St-Hyacinthe, 11 juillet 1906.

PHILIAS BENOIT, Curateur.

(St-Dominique), HORACE ST-GERMAIN, Notaire.

En Ville

Notre ami Ernest Lafortune, rédacteur au *Nationaliste*, et sa mère Madame A. Lafortune sont actuellement en ville, les hôtes de M. Louis Brousseau.

—Mgr A.N. Bernard, a terminé mercredi la visite de son diocèse.

—Madame Nap. Despins, de Lewiston, Me., et ses deux fils Fernand et Maurice, sont en promenade depuis une quinzaine chez leurs parents de St-Hyacinthe et St-Thomas d'Aquin.

—M. le docteur S. Gauthier, d'Upton, était en ville mardi.

—Le pèlerinage annuel de notre ville à Sainte Anne de Beauré a eu lieu dimanche. Plus de 1000 pèlerins y prenaient part.

—Ceux qui se respectent ont encore des nausées au souvenir de l'excursion de dimanche dernier.

De grâce, pour la bonne renommée de St-Hyacinthe, que d'aussi tristes spectacles ne nous soient plus offerts.

—Le 13ième triennat de la Chambre des Notaires de la Province de Québec s'est ouvert lundi à Montréal. Les notaires du district de Saint-Hyacinthe qui ont pris part au congrès de la chambre sont MM. J. B. S. Balthon, F. X. A. Boisseau et J. B. O. Demers.

—Le service anniversaire de Mgr M. Dacelles a été célébré hier, en la Cathédrale. Nombre de prêtres du diocèse et de l'étranger y assistaient.

—M. J.-B. Bousquet du *Courrier* vient d'être reçu avocat. A lui nos confraternelles félicitations.

—Melles Cora et Eva Dupont sont parties pour un voyage de quelques semaines à travers la Nouvelle-Angleterre.

—M. A. M. Beauparlant, M. P. vient de recevoir du gouvernement provincial le titre de Conseil du Roi.

—M. Eugène Chartier, de cette ville, fils de M. Ferrier Chartier, de la Banque Nationale, a subi avec succès ses examens pour les lettres devant les examinateurs du Barreau, à Québec.

—Les Assises criminelles du district judiciaire de Saint-Hyacinthe sont maintenant terminées. Les causes difficiles, appelées au cours de ce terme ont été conduites avec beaucoup d'habileté par le nouveau substitut du Procureur Général, Mre Emile Marin, qui a reçu de l'honorable président du tribunal les plus flatteuses félicitations.

—D'importants changements viennent d'avoir lieu dans le monde commercial de St-Hyacinthe. MM. Henri et Rémi Raymond, propriétaires-gérants de la maison Raymond & Frères viennent de se porter acquéreurs du stock de MM. Pagnuelo & Frères, épiciers en gros.

Les MM. Raymond comptent transporter leur place d'affaires, rue Cascades, à l'automne.

—Samedi matin a bord du "Maskoutain", un groupe d'excursionnistes sont allés faire un joli voyage à Saint-Césaire. Cette excursion était organisée en l'honneur de M. le juge H. C. St-Pierrre. Y prenaient part M. Emile Marin, avocat de la couronne, M. le shérif Borduas, plusieurs membres du barreau, les officiers de la cour et les journalistes qui ont eu à suivre le terme de la cour du Banc du Roi qui vient de se terminer.

La gaieté n'a cessé de régner durant tout le voyage.

—Puce Lapointe trouvé coupable d'homicide a été conduit à St-Vincent de Paul mardi matin pour y purger, comme on le sait, une condamnation de 20 années. Les dispositions du malheureux

prisonnier sont excellentes. Rendu au bain il se propose d'être soumis, obéissant, fidèle à la règle établie espérant peut être par là voir s'ouvrir les portes du pénitencier avant que la longue période de vingt ans ne soit écoulée.

"Puce" Lapointe n'est pas parti seul. Il était accompagné du fameux Pierre alias "Casque" Lamoureux que M. le juge Sicotte a condamné à 2 ans de prison aux travaux forcés, pour vol de harnais appartenant à un citoyen de St-Judes.

Lamoureux s'en allait à St-Nazaire vendre le fruit de son vol quand le sous-chef Lapointe, du Bureau des détectives provinciaux et l'huissier Jules Wingen-der lui mirent le grappin dessus. Lamoureux habitait le village de St-Barnabé où il était craint et haï.

Lapointe et Lamoureux enchaînés l'un à l'autre étaient sous la conduite du shérif J. M. Borduas, du grand connétable H. Marchesault et du géolier B. Benoit.

—Dans la cause du Roi vs. Frank Picotte, alias Saint Aubin, accusé de manœuvres électorales frauduleuses, l'accusé a plaidé coupable, se recommandant à la clémence de la cour.

Picotte a été condamné par M. le juge Saint-Pierre, à 8 jours de prison, \$200.00 d'amende et les frais.

—Les portes de Villa "Bel-Abrî, s'ouvraient toutes grandes dimanche soir devant la jeunesse de Saint-Hyacinthe, et Mlle Juliette Chalifoux, avec une grâce parfaite, faisait les honneurs de sa maison.

Après la partie de euchre, chaudement disputée, il y eut chant, danse et musique. Bref, lorsque l'heure du départ sonna, tous se séparèrent emportant un souvenir de ces heures délicieuses si vite écoulées.

Au nombres des invités on remarquait : Mlles Blanche Beauregard, Berthe Bourgault, J. Casavant, Berthe Denis, F. Duclou, A. Godbout, Saint-Hyacinthe ; H. Plamondon, St-Césaire ; I. Laframboise, Ottawa ; M. Laframboise, G. Lamothe, J. Lusier, E. Pagnuelo, A. Paquette, A. Payan, T. Fee, J. Taché, L. Tellier, J. Tellier, H. Turcot, MM. L. Beaudry, H. Benoit, A. Boisseau, Boivin, Campbell, Constantineau, David, Henshaw, L. Gendron, R. Godbout, J. Laframboise, R. Lamarche, E. Marchand, R. Mitchell, G. Morin, N. Morin, E. Payan, E. Fee, P. Fee, R. Richer, C. A. Trudeau, Saint-Hyacinthe ; S. Venne, Montreal.

Premier prix : Mlle G. Lamothe, jardinière en procelaine ; 2e prix, Mlle M. Laframboise, miroir de fantaisie. Consolation, Mlle L. Tellier, boîte à dragées ; 1er prix, M. Boivin, porte-cigares en verre coupé ; 2e prix, N. Morin, brosse en ébène. Consolation : M. Venne, épingle à cravate.

Un journal japonais annonce que le Japon envoya récemment à la Russie le relevé des dépenses occasionnées par l'entretien des prisonniers de guerre russes, mais que la Russie refuse de payer, sous prétexte que la demande est exagérée.

La note japonaise s'élève à environ \$70,000,000. Après en avoir déduit le montant des contre-demands russes, la balance sera de \$35,000,000. Les négociations seront très difficiles.

Montréal.—Une dépêche spéciale de Québec annonce la nomination de M. Gonzalve Désaulniers, C. R., comme avocat du Revenu, en remplacement de feu M. J. A. Drouin.

M. Désaulniers occupe une belle situation au barreau et sa nomination sera favorablement accueillie. Il est très versé dans les choses du droit, et en même temps, il est l'un de nos littérateurs les plus appréciés.

Carte

Ceux qui aiment à être bien mis, doivent s'adresser à un tailleur qui a fait ses preuves.

Tout St-Hyacinthe connaît M. J. E. Gosselin, et tout le monde sait qu'il n'a pas son égal pour la coupe des habits.

M. Gosselin qui est allé se perfectionner à New-York, vient d'ouvrir un magasin au No 121 rue Cascades, porte voisine de Choquette & Flibotte, où il est prêt à recevoir les plus difficiles et garantit donner satisfaction.

On trouvera chez lui un superbe assortiment de Tweeds dans les dernières nouveautés.

Donc, si l'on veut un habit de toilette, ou un complet fait d'une façon irréprochable de coupe et d'élégance ne manquez pas de vous adresser à

J. E. GOSSELIN,
Marchand-Tailleur,
rue Cascades,
St-Hyacinthe.

j. a. e.

Chicago, 5.—La "Tribune" publie aujourd'hui le neuvième rapport annuel des accidents provoqués, aux Etats-Unis, par la célébration de la fête de l'indépendance américaine.

Jusqu'à ce matin, de bonne heure, les chiffres enregistrés se lisaient comme suit : Morts, 38 ; blessés, 2,784 ; pertes causées par le feu, \$66,450.

Les feux d'artifices ont tué 9 personnes, les armes à feu, 12, et les explosifs divers, 7. Chez les blessés, 1,099 ont été victimes des feux d'artifices ; 261 des canons ; 393, des petites armes à feu, et 697 des explosifs divers.

L'année dernière, le chiffre des morts avait été de 42. Toutefois, lorsque tout le bilan des victimes fut complet, en comptant celles qui succombèrent à leurs blessures après le 4 juillet, il y eut plus de 400 morts.

Le nombre des blessés est, cette année, de quelques centaines plus élevé que celui de l'an dernier.

Un statisticien s'est occupé de calculer le nombre d'homicides qui se commettent annuellement dans les différents pays, par million d'habitants. Au Canada, c'est trois ; en Angleterre dix ; en France, quatorze ; aux Etats-Unis, cent vingt-neuf. Ces chiffres comprennent l'homicide à tous les degrés, prémédité ou non, volontaire.

Les Etats-Unis font mauvaise figure dans cette statistique, tandis que le Canada y paraît avec honneur.

Dans la Nouvelle-Angleterre, que l'on considère comme un pays d'ordre, habité par une population paisible, les homicides sont plus nombreux que dans tout l'Empire d'Allemagne. Or, la Nouvelle-Angleterre est un pays tranquille comparé à l'Ouest et au Sud.

Winnipeg.—Un officier du gouvernement provincial déclarait, lundi au cours d'une entrevue que le Nord-Ouest aurait besoin cette année, de vingt-cinq mille ouvriers agricoles, pour la moisson. L'an dernier la récolte s'est faite avec 17,000 moissonneurs. Les salaires seront de \$35 à \$45 par mois.

Les rapports qui parviennent de tous côtés annoncent que la récolte sera superbe.

Montréal.—A la suggestion du détective en chef Carpenter, M. le maire Ekers a décidé d'accorder à M. Christian Marcks, la récompense de \$100 qu'il avait promise à celui qui découvrirait l'auteur du meurtre de la jeune Edith May Ahern.

France.—Le cardinal Mathieu vient d'être appelé à l'Académie Française en remplacement de feu le cardinal Perraud. Le nouvel académicien joint à son talent d'écrivain, une âme de patriote.

UNE VISITE

Avant longtemps le Gaz sera le seul combustible en usage dans nos familles



! Pour la cuisine il est sans égal. Il n'est pas plus coûteux que le bois ou le charbon et toutes celles qui en font usage s'accordent à dire que c'est presque un plaisir que de s'en servir pour les besoins de la cuisine. Le Gaz est, de tous les combustibles, le plus propre et le plus commode. En été, il a l'immense avantage de tenir la maison fraîche et le mari lui-même, lorsqu'il rentre pour dîner, ne trouvant pas sa demeure surchauffée par le bois et le charbon, voit combien il est avantageux de faire usage de Gaz, à la cuisine.

Que le public veuille bien prendre note que la Cie de Gaz, de cette ville installera gratuitement tout poêle à Gaz, à fourneau, qui sera acheté à son magasin. Ouvrage de première classe.

LOUIS BROUSSEAU, Gérant.

CHARBON DUR

GRATE, EGG, STOVE & CHESNUT.

Charbon de bois, charbon à vapeur, charbon de forge, charbon pour fonderies.

Gravois pour couvertures.

Bois de chauffage de toutes sortes scié et fendu à ordre.

Téléphone 264

ANTHIME CADORETTE,

113 Rue Girouard,
coin de la rue St-Michel,

ST-HYACINTHE.

j. a. e.

TAPISSERIES !

PATRONS NOUVEAUX

IMMENSE ASSORTIMENT

HUILES,

PEINTURES,

FERRONNERIES

DE TABLETTES.

Ustensiles en granit.

U. BEAUVOYER,

PEINTRE-DÉCORATEUR
ET TAPISSIER,

95 Cascades,

ST-HYACINTHE.

Téléph. 237.

à 15, 6. 07.

L. N. TRUDEAU

DENTISTE

102 RUE MONDOR, ST-HYACINTHE,

Dentiers de toutes sortes faits sur commandes. Prix modérés.

DENTS EXTRAITES SANS DOULEUR par un nouveau procédé.

JOS. HUETTE

PLOMBIER ET COUVREUR

(en métal ou en gravois.)

Rue St-Simon, Place du Marché,
St-Hyacinthe.

FERRONNERIE,

POÊLES ET FOURNAISES,

AGRÈS DE FROMAGERIES,

TUYAUX DE FER ET GRÈS,

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION EN GÉNÉRAL.

APPAREILS DE CHAUFFAGE.

à 15-7-7.

S. - W.

Employez

LA FAMEUSE
PEINTURE
PRÉPARÉE

Sherwin-Williams

Raymond & Frere,

Seuls agents pour

ST-HYACINTHE

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

ALLANT A L'EST

9.14 a.m. Tous les jours pour Acton, Richmond, Sherbrooke, Island Pond et Portland. (Excepté le dimanche) pour Arthabaska, Lévis et Québec.

5.32 p.m. Tous les jours (excepté le dimanche) pour Acton, Richmond, Arthabaska, Québec, Sherbrooke, et Island Pond.

9.30 p.m. Tous les jours pour Acton, Richmond, Arthabaska, Québec, Sherbrooke, Island Pond, Lewiston, portland.

ALLANT A L'OUEST

6.05 a.m. Tous les jours St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

7.29 a.m. Local (excepté le dimanche) St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

Train Local, arrive à St-Hyacinthe, 6.35 tous les jours excepté samedi et dimanche. Samedi arrive 3.10 p. m.

11.35 a.m. Tous les jours (excepté le dimanche) St-Hilaire, Belœil, St-Lambert et Montréal.

5.32 p.m. Tous les jours, St-Hilaire, St-Lambert et Montréal.

Pour les billets et autres renseignements adressez-vous à

A. H. BRODEUR,

Agent de billets, ou à

E. FOURNIER

chef de gare, St-Hyacinthe.

LE ROSAIRE

ET LES AUTRES

DEVOTIONS DOMINICAINES

REVUE MENSUELLE
publiée par

LES PÈRES DOMINICAINS
du Convent de Saint-Hyacinthe.
(52 pages avec illustrations)

ABONNEMENT \$1.00 PAR AN

Voiture à Vendre

Une voiture base, à 2 sièges, en parfait ordre, à vendre à bon marché. S'adresser au bureau de "La Tribune". j. a. e.

EMPLACEMENT A VENDRE

Un emplacement de 50 x 90, rue du Palais, en face du Carré Des-saulles.

S'adresser à

A. DENIS,
Bureau de "La Tribune".
j. a. e.

FEUILLETON

MARIAGE SECRET

TROISIÈME PARTIE

LA TOILE DE L'ARAIGNEE

VI

UN AUTRE AMI

—Oh ! elles ne doivent toujours pas en avoir beaucoup. Il haussa les épaules.
—Je vous demande mille pardons, beaucoup. Vingt mille francs.
—Vous dites !...
—Vous avez parfaitement entendu.
—Vingt mille francs !... Elles ont vingt mille francs... en argent !...
—En bonnes obligations de chemin de fer... ce qui revient au même.
—C'est de la fantasmagorie !
—Non... Ça ne doit pas tant nous étonner que ça. Ça ne devait même pas nous étonner du tout. Pastouret, autrefois, en avait dit un mot à Madeleur. Elle avait apporté là-bas un portefeuille assez bien garni...
—Alors... C'est donc inutile ce que vous venez de leur faire...
—La dénonciation à la maîtresse du pensionnat ?
—Oui... ça les met dans l'embêtement, je ne dis pas... mais ça ne les met nullement à notre merci...
—C'est bien pour cela que...
Il fit quelques pas dans l'atelier... sans achever sa phrase...
Il réfléchissait... les sourcils froncés... l'air si préoccupé, que Ludovic :
—Que diable ruminez-vous donc ?
—Je me demande si vous êtes capable d'un acte d'énergie.
Et s'approchant de lui :
—Vous le sentez... comme moi... la chance vous favorise en ce moment... nous touchons au but...
—On dirait bien... en effet...
—Tous les hasards sont pour nous. Ce voyage du médecin... c'est une aubaine inespérée... Cette lettre interceptée... c'est un gros lot gagné à la loterie...
—Oui, mais la petite... la petite ?...
—Nous avons déjà pour nous la mère.
—En êtes vous bien sûr ?
—Maintenant, oui, j'en suis sûr ?
—C'est quelque chose.
—C'est tout... si nous savons en tirer parti...
—Comment ?...
—Vous demandez comment ?...
Il lui mit sa main trapue sur l'épaule :
—Voyons... ces millions, vous y tenez, vous aussi ?...
—Je vous écoute.
—Pour les avoir... vous êtes bien décidé à un effort... hardi ?
—Lequel ?
—Voilà : cette femme en m'apprenant qu'elle possédait une petite fortune m'a dit où était cette fortune.
—A quoi ça vous a-t-il avancé ?
—A savoir que, dans un placard du petit salon où vous bagouinez de l'espagnol, il y a un coffre... un petit coffre-fort scellé dans le mur.
—Eh bien !
—Deux hommes armés de bons outils n'ont pas besoin de beaucoup de temps pour descendre une petite boîte comme celle-là.
—Vous ne prétendez pas que nous allions cambrioler chez la Mexicaine !...
—Je ne prétends que cela.
—C'est insensé !...
—C'est la chose du monde la plus aisée.

—La plus périlleuse, oui...
—La moins dangereuse—pour nous.
—Parce que ?
—Parce que nous sommes déjà dans la place.
—D'accord, mais...
—Et puis parce que les soupçons s'égareront sur l'univers entier avant de se porter sur ce brave homme de vicomte de l'Orme et sur son excellent sujet de filleul.
... D'ailleurs, rassurez-vous. Nous n'irons pas là comme des étourneaux. J'ai envie des millions d'Aspremont tout autant que vous, mon cher, et je sais qu'il serait fâcheux pour le fiancé de mamselle Castéras de se faire pincer en train de cambrioler sa future belle-mère.
—Quel est donc votre plan ?
—Je vais vous l'expliquer, mon garçon.

VII

LES GRANDS MOYENS

Dès le lendemain de cette déplorable journée, Manuëla, prenant son grand courage, avait commencé à battre le pavé de Paris.
Ah ! ce calvaire aux innombrables stations !... Ce calvaire des malchanceux qui cherchent tous ces quelques-uns... et si rarement... parviennent à trouver !... Elle l'avait résoluement gravi.
Elle avait passé par toutes ces agences où on inscrit votre nom... où on vous demande un droit d'inscription... Et où on vous dit ensuite :
—Dès qu'il y aura quelque chose, on vous écrira.
Elle avait fait la tournée de tous les journaux où on insère les offres et les demandes d'emploi...
Et, à ces guichets aussi, elle avait payé pour les annonces... Payé... toujours payé...
Et puis, elle était revenue, le soir, harassée... attendant—oh ! c'est la vérité, avec impatience l'arrivée du vicomte de l'Orme.
Peut-être, ce brave... cet excellent homme... grâce à ses relations, avait-il, plus qu'elle-même, trouvé ce que, tout le jour durant, elle avait inutilement cherché...
Mais non.
Lui non plus n'avait fait que des courses... il ne disait pas "infructueuses," mais sans résultat définitif.
Il avait toujours confiance... il apportait de l'espoir... beaucoup d'espoir...
Mais voilà tout.
Et leur conclusion à tous les deux avait été :
—Demain, il faudra recommencer.
On recommença donc le lendemain... Sans plus de résultats...
Lorsque, le soir, au dernier courrier, une lettre arriva à l'adresse de Mme Castéras.
Elle portait l'en-tête d'une des agences où Manuëla s'était adressée l'avant veille.
Elle était ainsi conçue :
"Madame,
"L'institution Courseuil, à Joinville-le-Pont, a eu, par nous, connaissance de votre départ de l'institution Laferté.
"Elle sait,—toujours par nous—que vous y avez professé pendant dix-sept ans et que votre fille y donnait des répétitions sous la direction de son maître M. Lefèvre-Couty.
"Madame la directrice serait bien aise de causer avec vous et avec mademoiselle votre fille.
"Elle vous donne rendez-vous pour demain matin à dix heures très précises, dès qu'elle aura terminé la classe, pendant laquelle il lui serait impossible de vous recevoir.
"Veuillez agréer, etc."
La signature, naturellement, était illisible.
—Bravo ! s'écria le vicomte, quand, un moment après, Manuëla lui montra cette lettre, bravo !...
Et, avec un peu d'inquiétude vraiment :

—Vous connaissez cette maison, au moins ?...
—De nom, oui.
—Un bon pensionnat ?
—On le dit.
—Alors, vous y seriez bien ?
—Oh ! aussi bien, sans doute, qu'à Feuilley.
—Seulement... voici l'inconvénient : ce serait loin.
—Loin d'ici surtout.
—A l'autre bout de Paris...
—Et bien plus loin encore...
—Oui... Il vous faudrait au moins une heure... en omnibus ou en tramway, naturellement... Et même, en une heure, non, vous ne pourriez pas y aller...
—Ah ! ce serait un déménagement forcé.
—Oui... le voilà l'inconvénient.
Après ça, faisait-il en clignant de l'œil, du côté de Saint-Mandé, on trouve sans peine à se loger très gentiment... On y trouve aussi des ateliers de peintre... Et Saint-Mandé n'est pas bien loin de Joinville.
—Mais... réussira-t-elle, cette démarche ?
—Pourquoi donc pas ?... D'autant mieux que ce n'est pas vous qui la faites... Vous n'allez pas solliciter un emploi. On a positivement l'air de venir vous chercher... pour vous l'offrir...
—Ah ! si le ciel vous entendait !
—Vous savez le proverbe : Aide-toi, le ciel t'aidera. Donc, demain matin... vous allez partir.
Et, se tournant vers Rolande qui écoutait silencieusement :
—Et ma petite amie va également partir pour Joinville.
—Avec maman, oui, monsieur, puisque madame Courseuil veut aussi me voir.
—Et quand elle vous aura vue, elle sera comme tous ceux qui ont affaire à vous, ma belle enfant, elle sera sous le charme.
Mais comme, à son compliment, Rolande ne répondait que par un sourire... assez glacé... il revint à Manuëla.
—Alors, comment allez-vous faire demain ? C'est un véritable petit voyage...
—Si le temps est beau, comme aujourd'hui, nous prendrons, place de la République, le tramway de Vincennes... et puis, de là, nous irons à pied, à travers le bois... Tu veux bien, dis, Rolande ?...
—Oui, maman. Et puis cette promenade au bon air... sous les arbres... ça te remettra un peu de tes courses d'aujourd'hui et d'hier dans toutes ces abominables agences...
—En partant à huit heures et demie, faisait le vicomte, vous aurez peut-être bien le temps d'être là-bas à dix heures.
—Oh ! il ne faut pas risquer de se mettre en retard ! Ce serait laisser croire que nous sommes inexactes. Nous partirons à huit heures.
—Et à midi, vous serez sans doute de retour. Me permettez-vous de venir vous demander des nouvelles ?...
—Vous êtes vraiment trop bon...
—Oh ! non... Je viendrai... mais pour ma satisfaction personnelle. Je serai si heureux d'apprendre...
—Eh bien, monsieur, demain, à midi... si nous ne sommes pas en retard...
—Vous pensez que peut-être vous resterez plus longtemps ?...
—Dame... c'est si loin. Pour peu que madame Courseuil nous fasse attendre ou prolonge l'entretien...
—Enfin... je reviendrai toujours à midi... Si vous n'y êtes pas, j'en serai quitte pour revenir... De chez Ludovic, Dieu merci, ce n'est pas loin...
... Ah ! c'est aussi ce cher enfant qui va attendre de vos nouvelles avec impatience !...
Il faisait, en effet, le lendemain,—comme Manuëla l'avait prévu,—un temps superbe.
Aussi, à huit heures, après avoir un peu plus que d'habitude soigné leur toilette,—il ne faut pas négliger non plus ce "pa-

raître" dont l'importance est souvent si capitale,—à huit heures, Manuëla et Rolande sortirent de leur petit appartement...
... Pendant qu'Octavie se préparait à profiter de leur absence pour froter vigoureusement ses parquets.
Mais elles n'étaient pas parties depuis une demi-heure qu'un grand coup de sonnette arrachait la grosse fille à ses broches et à ses balais.
C'était une lettre encore.
... Mais, cette fois, apportée par un homme à l'allure de garçon de café... ou quelque chose d'approchant... un grand brun, pâle, avec des petites moustaches noires.
—Mademoiselle Octavie Poncet ?
—C'est moi, monsieur.
—Voici une lettre pour vous. On attend la réponse.
Et la grosse Octavie, très étonnée, lut ceci :
"Le clerc de notaire de Brunoy, qui a des nouvelles toutes récentes de la succession de Jean-Marie Poncet, est ce matin à Paris. Malheureusement, obligé de reprendre le train à dix heures et demie, il n'a pas le temps de venir dans votre quartier.
"Mais de neuf heures et demie à dix heures, plus tôt peut-être, il sera au café Continental, place de la Bastille. Si vous y passez, il a quelque chose de très intéressant à vous communiquer."
—La succession Jean-Marie Poncet, s'écria Octavie, ah ! mon Dieu !...
Et toute pâle d'émotion elle demanda à cet individu qui avait une tournure de garçon de café :
—C'est ce monsieur qui vous envoie ?
—Oui... il a dit qu'il ne pouvait pas, venir vous parler ici, à cause d'une autre course qu'il a à faire... mais que vous ne regretteriez pas votre dérangement.
Et de son air le plus candide :
—Il paraît, n'est-ce pas, que c'est tout de l'argent que vous aurez à toucher ?
—De l'argent... à toucher... murmura fiévreusement la grosse Octavie...
... Bien... bien... fit elle aussitôt à ce messenger d'heureuses nouvelles... je passe une robe et un chapeau... et j'y vais... Dites-lui que j'y vais... dites-lui que j'y serai tout de suite après vous.
—Je lui dirai... s'il est déjà arrivé...
—Enfin, si c'est moi la première... Il vaut mieux que ce soit moi qui attende...
Et entre haut et bas :
—Quelle chance que j'aie toute ma matinée... jusqu'à midi !...
Dans un état de véritable effervescence, elle avait déjà fermé la porte sur elle, et sur cette façon de commissionnaire... et elle s'envolait vers les combles... où était sa chambre...
Ah ! c'est que cette succession Jean-Marie Poncet, c'était sa grande affaire à elle, son château en Espagne, sa préoccupation, son rabâchage de tous les jours.
Dès qu'elle avait un instant, soit avec les autres domestiques de la maison, soit dans la loge de madame Guichardon, elle enfourchait cet invariable dada.
Jean-Marie Poncet, c'était un parent mort en Russie, mort en laissant—peut-être—une fortune.
Et elle arrivait au degré successeur pour une portion de cette problématique fortune, la grosse Octavie.
Vingt fois... cent fois elle avait expliqué cela à la concierge... se désolant du peu d'activité du notaire de Brunoy... racontant avec d'extraordinaires détails les visites qu'elle lui avait faites, les jours où elle "était de sortie"...

(A continuer)

L.P. MORIN & FILS
ENTREPRENEURS-MENUISIERS
MANUFACTURIERS DE
PORTES, CHASSIS,
JALOUSIES, MOULURES
DECOUAGES, ETC
Spécialité :
Bancs d'Eglises, de Sacristies et d'Écoles.
AUSSI :
Assortiment complet de
BOIS DE SCIAGE.
Séchés à la vapeur, préparés et bruts
Bois de Charpente,
Bardeaux, etc.
Tout ouvrage fait promptement,
Satisfaction garantie.
Coin des rues...
St-Antoine et St-Joseph
* St-Hyacinthe

L. A. MASSE,
ASSURANCE
"The Manufacturers Life Insurance Co
Feu,—Vie,—Accident,—
Marine,—Bris de Vitres,—
Identification,—Garantie
Bureau de la Manufacturers Life,
173 Boulevard Gironard,
ST-HYACINTHE.
Argent à prêter. Tél. Bell 31

A VENDRE
Aux ateliers de "La Tribune"
BLANCS de REÇUS de Dimes et
livret de 100 — 25 ets par la maille.
BLANCS de REÇUS pour Rente de
Bancs, en livrets de 100. — 25 ets par la
maille.
BLANCS de REÇUS de Loyer, Blancs
de Reçus ordinaires, Blancs de Billets.
En livrets de 100. — 25 cents.

Maison à louer
La résidence occupée ci devant par M. J. P. Fréméau, rue Dessaulles, 10 appartements. Chauffage à l'eau chaude ; éclairage au gaz et à l'électricité. Possession immédiate.
S'adresser à
A. DENIS,
"La Tribune".
j. a. c. St-Hyacinthe.

St-Hyacinthe Illustré
1886
Historique de St-Hyacinthe contenant plus de 100 gravures des édifices publics, religieux, manufacturiers, etc de la ville. Prix 25 ets franco par la maille.
GEO. ST-JEAN
agent de journaux
St-Hyacinthe, Qué.
j. a. c.

Joseph Bouchard
MARCHAND DE

PIANOS ET ORGUES
Accordeur et Réparateur.
Représentant les plus célèbres manufacturiers. 25 pour cent meilleur marché que partout ailleurs. Tout instrument garanti pour 10 ans. Une visite est sollicitée.
CONDITIONS FACILES.
37 RUE LAFRAMBOISE,
ST-HYACINTHE, Que.
15 déc. '05—3m.

50 YEARS
EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.
Anyone wanting a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$3 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 301 Broadway, New York
Branch Office, 625 F. St., Washington, D. C.

LA TRIBUNE est publiée par A. Denis et imprimée par Lussier & Paulet, coin des rues Mondor et Cascades, cité de St-Hyacinthe.